

CAP PETITE ENFANCE

. Évaluation finale :

L'évaluation finale a lieu lors des sessions organisées par l'Éducation Nationale.

Elle peut se faire de deux manières :

- Par un **examen terminal** validé par l'Éducation Nationale entre mi-mai et mi-juin pour les contrats de professionnalisation.
- En **CCF (Contrôle en cours de formation)** pour les contrats d'apprentissage.

1. **Épreuve Professionnelle 1 (EP1)** : Cette épreuve est à la fois orale et écrite. Voici les points clés :

- o **Oral** : Vous aurez 25 minutes pour présenter deux situations professionnelles vécues en stage et expliquer vos choix d'intervention
- o **Écrit** : Une partie écrite d'une heure, sous forme de questions à choix multiples et/ou de questions courtes

2. **Épreuve Professionnelle 2 (EP2)** : Cette épreuve est entièrement écrite et dure 1 heure 30 minutes. Voici ce qu'elle comprend :

- o Un questionnaire à choix multiples (QCM) de 20 questions (coefficient 2).
- o Une étude de cas où vous devrez analyser une situation professionnelle et proposer des solutions concrètes (coefficient

3. **EP3** : « **Exercer son activité en accueil individuel** »

L'EP3 est une épreuve orale, constituée d'un exposé de 10 minutes puis d'un entretien avec le jury de 15 minutes, avec un temps de préparation de 1h30. L'EP3 est une épreuve de coefficient 4. Lors de cette épreuve, vous présenterez un projet d'accueil élaboré à partir d'un ensemble de documents proposés par le jury.

<p>Certificat d'aptitude professionnel</p> <p>Accompagnement éducatif petite enfance</p> <p>Epreuves Unités</p>	<p>Scolaires (établissement public et privée sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités au CCF)</p> <p>Formation professionnelle continue (établissement publics)</p> <p>Coef Mode</p>	<p>Scolaires (établissement privées hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formations professionnelles continue (établissement privées) Enseignement à distance candidat libres</p> <p>Mode Durée</p>		
Unités professionnelles				
<p>EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant</p>	<p>UP1</p>	<p>7(1)</p>	<p>Ponctuel Oral</p>	<p>25 min</p>
<p>EP2 : Exercer son activité en accueil collectif</p>	<p>UP2</p>	<p>4</p>	<p>Ponctuel écrit</p>	<p>1h30</p>
<p>EP3 : Exercer son activité en accueil individuel</p>	<p>UP3</p>	<p>4</p>	<p>Ponctuel pratique et oral</p>	<p>Maximum 2h</p>
Unités d'enseignement général				
<p>EG1 : Français et histoire géographie Enseignement moral et civique</p>	<p>UG1</p>	<p>3</p>	<p>Ponctuel et oral</p>	<p>2h25 (2h+10min)+15min</p>
<p>EG2 : Mathématiques et physique chimie</p>	<p>UG2</p>	<p>2</p>	<p>Ponctuel écrit</p>	<p>1h30</p>
<p>EG3 : Education physique et sportive</p>	<p>UG3</p>	<p>1</p>	<p>Ponctuel</p>	

EG4 : Prévention Santé Environnement	UG4	1	Ponctuel écrit	1h
Epreuves facultatives				
Langue vivante	UF	1	Ponctuel oral	12 minutes